

APPEL À RESIDENCES ARTISTIQUES

Résidences d'artistes à la MAISON DU SITE SAINT-SAUVEUR / ROCHESEVIERE (85)

Le Site Saint-Sauveur, lieu de rencontre entre patrimoine et création artistique est composé de deux espaces : « la Chapelle », restaurée et ouverte au public depuis 2013, exposant une broderie monumentale ainsi qu'un retable baroque et « la Maison », espace de rencontres, de documentation et d'accueil d'artistes en résidences.

La Maison du Site Saint-Sauveur a ouvert ses portes en avril 2016.

LE PROJET DU SITE SAINT-SAUVEUR

Le Site Saint-Sauveur a pour ambition de confronter le regard d'artistes plasticiens au territoire, à son patrimoine et ses habitants.

A partir de l'identité de la Communauté de Communes de Rocheservière attentive aux arts visuels, le Site Saint-Sauveur soutient la création contemporaine par des résidences professionnelles à l'atelier de la « Maison » permettant aux artistes de réaliser des projets spécifiques, de poursuivre un travail de recherche ou d'expérimentation.

La Chapelle, espace patrimonial du Site Saint-Sauveur, est le point de départ des travaux artistiques accueillis dans la Maison, espace de création en arts visuels. Ainsi, l'exposition des broderies de Nicole Renard et le retable restauré de la Transfiguration interpellent les artistes invités via une thématique renouvelée à chaque saison de résidences.

Le contexte rural de la Communauté de Communes de Rocheservière bénéficie d'un tissu associatif culturel dynamisé notamment par la présence d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art, d'un festival annuel de peinture dans les rues, etc.

LES RESIDENCES 2017- 2018

Les deux résidences, celles de l'automne 2017 et du printemps 2018, s'attacheront à interroger le contexte spécifique du Site Saint-Sauveur par des projets qui intégreront le thème du « Récit, de la Narration, de la Réinterprétation » au sein de leurs démarches.

La broderie monumentale de l'exposition permanente est la base de réflexion de la thématique proposée.

Réalisée en 24 années de travail (de 1974 à 1998) sur 140 mètres de toile de lin, la broderie exposée dans la Chapelle reprend l'intégralité de l'Evangile selon saint Jean, les épîtres et l'apocalypse. La brodeuse y a inséré de nombreuses iconographies illustratives ainsi que plusieurs éléments de sa vie personnelle.

La thématique de ces 2 résidences, éminemment ouverte, permet des approches et expérimentations multiples de la part des artistes invités.

Le jury sera attentif à l'originalité de l'approche de cette thématique à travers des propositions artistiques participant à la dynamique artistique du territoire voire suscitant des partenariats inédits.

La résidence permet à l'artiste de continuer à développer sa démarche artistique, d'expérimenter et de créer de nouvelles œuvres. L'exposition dans l'atelier de « la Maison » est envisagée comme une proposition permettant aux différents publics d'accéder à la démarche de l'artiste.

Le Site Saint-Sauveur se veut un lieu de sensibilisation à l'art contemporain. Les projets de médiations, d'échanges et de rencontres avec les publics et le territoire sont nourris par les résidences d'artistes et les rencontres avec les artistes invités.

PERIODES DE RESIDENCES

2 périodes de résidences sont proposées sur le thème du « Récit, de la Narration, de la Réinterprétation ».

Durée :

Pour l'année **2017**, le Site Saint-Sauveur propose une résidence du 20 septembre au 20 novembre en continu.

Pour l'année **2018**, la résidence aura lieu du 25 mars au 25 mai en continu.

Chacune des 2 résidences sera suivie d'une exposition d'environ un mois dans l'atelier d'artistes.

Merci de préciser la période souhaitée lors de la candidature.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Un atelier de 90 m2 situé au Site Saint-Sauveur.

Une bourse de travail de 5000 € (+ 1 publication au moment de l'exposition).

Un logement en gîte dans une des communes de la Communauté de Communes (située à 35km de Nantes et 30 km de La Roche-sur-Yon).

Un véhicule est indispensable pour cette résidence.

L'artiste utilise son budget de production pour l'achat des matériaux. L'artiste est totalement autonome dans la pratique de ses productions ; il est invité à apporter ses propres outils.

Des partenariats avec les entreprises et savoir-faire locaux seront à privilégier selon la nécessité des productions.

ARTISTES

Artistes professionnels, engagés dans une démarche de création contemporaine.

Artistes désireux de « rencontrer » les publics. Dans le cadre de sa résidence, l'artiste sera invité à rencontrer le public (milieu scolaire notamment, conférence-rencontres...).

Conditions générales : un contrat spécifiant les engagements de la Communauté de Communes de Rocheservière et de l'artiste accueilli sera établi.

Pièces à fournir

-Une présentation du travail de l'artiste (curriculum vitae, visuels, textes, article de presse, etc.).

-Note d'intention

-Dossier de travaux (photos, DVD, CD-pièces courtes ou extraits)

Dossier à retourner avant le 15 juillet 2016.

Prévoir une enveloppe affranchie pour le retour de votre dossier s'il n'est pas retenu.

+++++

Jury de sélection : septembre 2016

+++++

Par courrier ou par mail :

Communauté de Communes de Rocheservière

21 ; rue du Péplu

85620 Rocheservière

<http://www.sitesaintsauveur.fr/>

Les dossiers seront étudiés par un comité artistique composé de professionnels de la création contemporaine ainsi que d'élus de la Communauté de Communes de Rocheservière et de représentants d'associations locales en lien avec les arts visuels.

Chaque candidat recevra une réponse avant le 30 octobre 2016.

Informations, contactez :

Madame Pirot - tel : 02 51 48 23 56 - mail : mpirot@sitesaintsauveur.fr

